Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 26 (1989)

Heft: 969: Le dossard 153 : la Suisse à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international

Artikel: De nouveaux droits civiques

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1011241

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De nouveaux droits civiques

L'endettement généralisé de l'économie mondiale, qu'il s'agisse du tiers monde, des pays de l'Est, et même des pays industrialisés, Etats-Unis en tête, est un des problèmes majeurs de cette fin de siècle.

La Suisse qui possède une place financière de grandeur mondiale (environ 10% des transactions internationales), qui a une épargne nationale forte, une fortune placée à l'étranger considérable dont les revenus lui assurent une balance des paiements régulièrement positive, qui jouit d'une monnaie stable, ne peut pas être absente.

Comment dans l'intérêt général mondial doit-elle jouer son rôle de créancier? En adhérant aux institutions de Bretton Woods?

Cette question ne se heurte pas aux obstacles de la neutralité comme pour l'adhésion à la Communauté européenne, voire à l'ONU. Certes cela coûtera cher: plusieurs milliards de francs en participations, et cela risque d'effrayer le peuple souverain qui devra être consulté.

La question spécifique, qui découle d'un comportement helvétique caractérisé, est que la Suisse a réussi, en ne participant pas tout en s'associant, à se faire une place privilégiée: ses entreprises peuvent soumissionner les commandes et travaux générés par la Banque mondiale, ce qui représente un chiffre d'affaires annuel pour notre industrie de 1 à 2 milliards de francs; elle a le droit d'être informée «à titre personnel» sur la politique du FMI.

En adhérant, elle rentrerait dans le rang. Membre à part entière, elle n'aurait plus que l'influence de sa quote-part. Donc, dit-on dans les sphères officielles, elle ne saurait adhérer sans avoir l'assurance d'obtenir un siège d'administrateur, même si les places y sont très disputées. C'est notamment la position du conseiller fédéral Stich, qui se veut réaliste, comme chacun sait.

Notre approche est autre.

Nous sommes convaincus que les institutions de Bretton Woods ont un rôle fondamental à jouer dans les tentatives de régler les problèmes de la dette et de la croissance. La contribution suisse serait de solidarité naturelle. Elle paierait sa juste part.

Mais surtout, il se passe «là» quelque chose. Là se confrontent les besoins, les exigences, les expériences. Le

tiers monde pour nous ne doit pas se limiter à quelques images d'un pays subsaharien ou andin, à un arbre planté, à un puits creusé. Il est fait de diversité non seulement géographique, mais de tempéraments nationaux. Pourquoi donc la Bolivie qui affronte aussi bien des difficultés naturelles liées à l'altitude que les caprices du cours des matières premières s'en sort-elle mieux pour l'instant que ses voisins, le Pérou ou l'Argentine? Cette confrontation est non pas seulement économique, mais de réussite politique. Elle fait partie du champ d'expériences de la société des nations. Avec notre «génie propre» nous devons y participer.

Les institutions de Bretton Woods ont connu beaucoup d'échecs; leurs dirigeants ont souvent fait preuve d'une brutalité d'économistes théoriciens; ils ont vu les chiffres, pas les hommes. Mais...

Mais le pouvoir international est aussi, de fait, un contre-pouvoir partiel à l'égoïsme des classes nationales dirigeantes. On ne trouve pas dans les institutions de Bretton Woods ces complaisances qui ont dégradé certaines institutions de l'ONU.

Mais les responsables de la Banque et du Fonds apprennent aussi, progressivement, à tenir compte des réalités vécues. Ce n'est pas pour un seul effet de galerie que lors de la dernière assemblée générale M. Camdessus, au nom du FMI, a tenu à souligner l'importance des problèmes sociaux et que M. Conable, au nom de la Banque mondiale, a dénoncé le scandale des dépenses militaires qui absorbent le 20% des ressources des pays pauvres.

Enfin, c'est le champ de forces d'influence diverses. La politique générale est la résultante de l'engagement de ceux qui sont présents. Ne pas participer parce que tous les adhérents ne sont pas de bonne compagnie, c'est commettre un péché d'orgueil, refuser d'être parmi d'autres, comme en démocratie où chaque citoyen est mêlé à tous, souverainement. Lorsque Carera nous en parlait, nous avons perçu une sorte de frustration chez ce militant du développement. Face à ses collègues, passionnés comme lui, rencontrés à la Banque mondiale, il savait qu'il ne serait jamais qu'un invité. Mais, derrière cette expérience personnelle, il y a l'absence d'horizons et de prises de risques de la politique nationale. On ne peut se contenter de «nos» bonnes œuvres.

Il faut obtenir nos droits civiques internationaux.